

QUALITÉ DES EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES

La stratégie du territoire pour l'eau et les milieux aquatiques 2018 - 2022

Depuis sa création, Cap Atlantique conduit des programmes d'actions contractualisés avec des partenaires financiers, essentiellement, au cours des années passées, avec l'agence de l'eau et la région des Pays de la Loire.

Un programme particulièrement ambitieux

- ▶ **Les deux grandes finalités du contrat territorial de bassins versants 2018-2022 :**
 - Améliorer l'état des milieux aquatiques, la qualité des eaux et la biodiversité d'une part ;
 - préserver l'économie du territoire en contribuant à pérenniser les activités qui en sont tributaires : saliculture, conchyliculture, pêche à pied et baignade, d'autre part.
- ▶ **6 axes stratégiques** répondant à l'ensemble des enjeux de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques ;
- ▶ un territoire élargi aux communes de Pornichet et Saint-Nazaire pour une logique de baie ;
- ▶ **102 actions**, un budget de près de **15,8 M€** ;
- ▶ **Des partenaires financiers multiples** : l'Europe, l'Etat, la région des Pays de la Loire, les départements de Loire-Atlantique et du Morbihan, l'agence de l'eau Loire Bretagne.



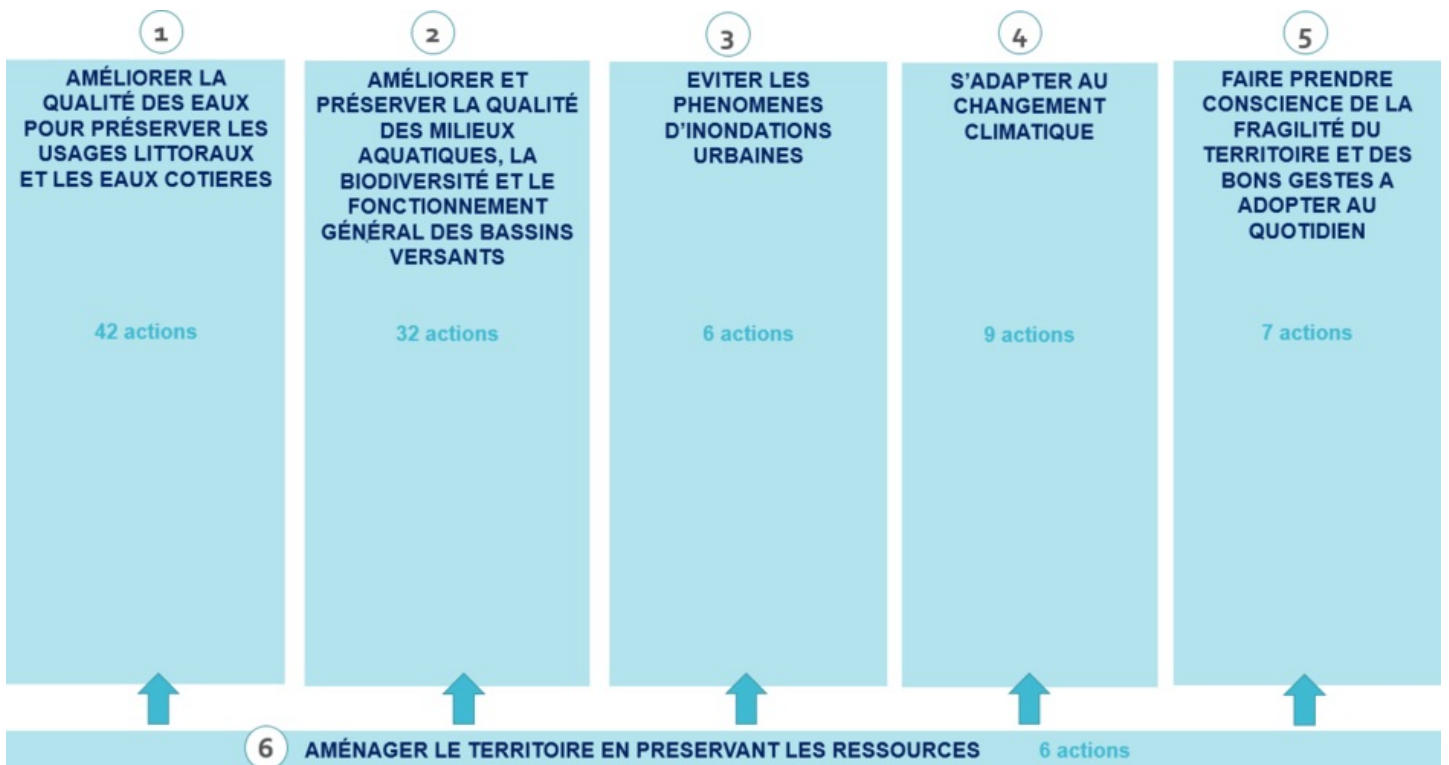
▶ 7 maîtres d'ouvrages



Le territoire du programme eau et milieux aquatiques



Les 6 axes stratégiques



Les objectifs à atteindre :

- ▶ Obtenir 100 % des sites de baignade en excellente qualité ;
- ▶ maintenir les classements conchylicoles obtenus en 2017 ;
- ▶ lutter contre les pollutions diffuses : contribuer à réduire les teneurs en pesticides et métaux lourds observés dans l'environnement ainsi que les apports en azote et phosphore pour limiter le développement des algues vertes et blooms phytoplanctoniques ;
- ▶ améliorer l'état des cours d'eau et des marais (hors marais salants) ;
- ▶ préserver l'espace de fonctionnement des cours d'eau et des zones humides ;
- ▶ restaurer l'habitat lagunaire marais salants et saumâtres ([Life Sallina](#)) ;
- ▶ améliorer la qualité des eaux pluviales ;
- ▶ prévenir et réduire les phénomènes d'inondations urbaines (hors submersions marines) ;
- ▶ optimiser l'utilisation de l'eau en s'adaptant au changement climatique ;
- ▶ sensibiliser, informer et former ;



Ces grands objectifs se déclinent de la manière suivante :

1. Préserver les usages littoraux :

- ▶ Améliorer la qualité bactériologique des eaux et des coquillages ;
- ▶ réduire le développement des algues vertes et des micro-algues toxiques par des actions azote-phosphore ;
- ▶ préserver la qualité des eaux et des coquillages des contaminants chimiques ;
- ▶ lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement de l'azote, du phosphore et des pesticides, par un schéma bocager notamment.

2. Améliorer et préserver la qualité des milieux aquatiques, la biodiversité et le fonctionnement des bassins versants :

- ▶ Préserver et améliorer le bon état des cours d'eau et des marais non salants ;
- ▶ préserver et gérer des zones humides ;
- ▶ restaurer et préserver l'habitat lagunaire (marais salants et salés/saumâtres) : mise en œuvre du programme Life Sallina.

3. Gérer de façon transversale le risque d'inondation urbaine (hors submersion marine) :

- ▶ Réduire les phénomènes d'inondations urbaines, notamment celles générées par la concomitance de l'accélération du ruissellement des eaux pluviales avec les marées ou la montée en charge de la Brière.

4. S'adapter au changement climatique :

- ▶ Favoriser les économies d'eau potable ;
- ▶ identifier les ressources en eau mobilisables pour l'agriculture en cas de sécheresse aggravée, sans impact sur les cours d'eau et la ressource en eau potable ;
- ▶ réduire la vulnérabilité des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales vis-à-vis de la remontée de la mer.

5. Faire prendre conscience de la fragilité du territoire et des bons gestes à adopter au quotidien : sensibiliser, informer et former.

6. Aménager le territoire en préservant les ressources.



**Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande
Atlantique**

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**